



# **COS Villers Basket : Saison 2021 - 2022**

## **Dossier d'inscription**

### **1 ère phase : PRE - INSCRIPTION**

Constitution du dossier de pré-inscription :

Pièces à envoyer au club

- Fiche de pré-inscription – autorisation dûment complétée et signée
- Règlement de la cotisation (sauf si vous choisissez le paiement en ligne)

Votre dossier doit être transmis au club via l'entraîneur de votre catégorie ou par voie postale à l'adresse suivante :

COS Villers Basketball

Gymnase Gilbert Bauvin, Rue Maurice André, 54600 Villers les Nancy

### **2 -ème phase : INSCRIPTION**

A réception de votre dossier de pré-inscription, le club vous fournira un lien internet vers le site **e-licence** qui vous permettra de saisir les éléments nécessaires à l'établissement de votre licence et de régler la cotisation en ligne (si vous avez choisi ce mode de paiement)

Une fois la saisie effectuée, le club puis le comité départemental 54 valideront l'établissement définitif de la licence.



# COS Villers Basket : Saison 2021 - 2022

## Fiche de pré – inscription

création

renouvellement

mutation

NOM et Prénom du licencié : .....

Date de naissance .....

Lieu de naissance : .....

Pays.....

Nationalité.....

Sexe  F  M

Demande de surclassement : .... Oui..... Non

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Tel licencié : ..... Tel mère : ..... Tel père : .....

e-mail : .....

Règlement : paiement en ligne via le site e-licence.....

Autre moyen de paiement remis avec la fiche de pré-inscription .....

(Chèques, espèces, Pass-Loisirs CAF, chèques vacances ANCV)

### AUTORISATIONS

Je, soussigné(e)..... Responsable légal de l'enfant .....

Déclare être informé(e) des conditions suivantes et les accepter :

« Les parents doivent accompagner leurs enfants sur les lieux d'entraînement ou de compétition et s'assurer que les responsables du **COS VILLERS BASKET** sont présents. En cas d'absence de ces derniers, et jusqu'à leur arrivée, les parents doivent assurer la surveillance de leurs enfants et leur faire respecter les consignes mises en place suite à la crise sanitaire en cours. La prise en charge du licencié par le **COS VILLERS BASKET** s'arrête à partir du moment où le licencié a quitté l'enceinte de l'entraînement ou de la compétition et au plus tard 15 minutes après l'heure prévue de fin de séance. Le **COS VILLERS BASKET** décline toute responsabilité pour les accidents pouvant survenir avant ou après la prise en charge ainsi définie ainsi que pour les vols ou dégradations commis au préjudice des licenciés dans le cadre des entraînements ou des compétitions. »

Autorise mon enfant à participer aux déplacements organisés par le club sous mon entière responsabilité (compétitions, stages, tournois, etc.).

Autorise les intervenants du **COS VILLERS BASKET** à décider pour mon enfant mineur en cas d'urgence et en mon absence du transport en centre hospitalier et à lui prodiguer les soins et interventions chirurgicales nécessaires en me prévenant dans les plus brefs délais et ce durant toute la saison 2021-2022.

Autorise le **COS VILLERS BASKET** à utiliser mon image, ma silhouette ou ma voix (ou celle de mon enfant) dans diverses publications, quel qu'en soit le support (papier, vidéo, film, site internet, etc.) dans le respect des dispositions légales en vigueur. :

→ Je m'engage

1. à respecter les entraîneurs, dirigeants, arbitres et adversaires

2 à respecter les locaux, installations et le matériel à domicile comme à l'extérieur

3. à avoir une attitude sportive sur et en dehors du terrain afin d'éviter toutes sanctions sportive & administrative

4 à arbitrer ou tenir la table de marque 3 fois dans la saison

**Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations portées ci-dessus et m'engage à respecter la réglementation de la FFBB et le règlement intérieur du COS VILLERS BASKET.**

A ....., le ..... / ..... / ..... **Signature obligatoire du licencié ou de son représentant légal :**



## Tarifs : Saison 2021 – 2022

| Catégorie            | Année de naissance     | Cotisation incluant assurance A |          | Assurance<br>Option C<br>(complément<br>A ou B) |
|----------------------|------------------------|---------------------------------|----------|---|
|                      |                        | Licence                         | Mutation |   |
| Baby – U7            | Né après le 01/01/2015 | 97                              |          | 0,5   |
| Mini – Poussins – U9 | 2013 – 2014            | 97                              | 97       |   |
| Poussins – U11       | 2011 – 2012            | 97                              | 97       |   |
| Benjamins – U13      | 2009 - 2010            | 97                              | 97       |   |
| Minimes – U15        | 2007 – 2008            | 97                              | 132      |   |
| Cadets – U17         | 2005 – 2006            | 107                             | 172      |   |
| Junior Filles – U18  | 2004 – 2006            | 107                             | 172      |   |
| Junior M – U20       | 2002 - 2004            | 122                             | 172      |   |
| Seniores F           | 2003 et avant          | 122                             | 172      |   |
| Seniors M            | 2001 et avant          | 122                             | 172      |   |
| Loisirs              |                        | 101                             |          |   |
| Bénévoles            |                        | Gratuit                         | Gratuit  |   |

### Une remise de 50% de la cotisation sera appliquée aux renouvellements

- Réductions pour plusieurs enfants d'une même famille : -10% pour 2 enfants, - 15% pour 3 enfants et plus
- Paiement fractionné (4 fois maximum) autorisés avec chèques établis à l'avance à la pré-inscription (date de retrait du chèque à préciser au dos) **Le premier chèque doit couvrir au moins 50% du montant total de la cotisation.**
- Les Pass-Loisirs CAF, chèques vacances ANCV sont acceptés